

FLASH INFO-CNRACL

Mesdames et Messieurs les Maires et
les Présidentes et Présidents
d'Établissements Publics d'Eure-et-Loir

Luisant, le 2020

Réf : RRH/ flash /2020
Destinataires : collectivités et EP affiliés
Mode de transmission : courriel
Courriel : conseil.statutaire@cdg28.fr



- LE 8 JUIN PROCHAIN, VOTRE ESPACE PERSONNALISE EVOLUE ET DEVIENT PEP'S (plateforme employeurs publics)
- MISE EN LIGNE DU SIMULATEUR VALIDATION DE PERIODES POUR VOS AGENTS
- VALIDATION DE PERIODES – POSSIBILITE POUR L'EMPLOYEUR ACTUEL DE COMPLETER LES CADRES DES COLLECTIVITES ANTERIEURES A LEUR PLACE
- NOUVELLE FONCTIONNALITE DE MISE A JOUR DES CONTRATS DE VOS AGENTS AFFILIES
- RAPPEL SUR LA PROCEDURE DU TRAITEMENT DES LIQUIDATIONS AUTOMATIQUES

1. LE 8 JUIN PROCHAIN, VOTRE ESPACE PERSONNALISE EVOLUE ET DEVIENT PEP'S, LA PLATEFORME EMPLOYEURS PUBLICS :

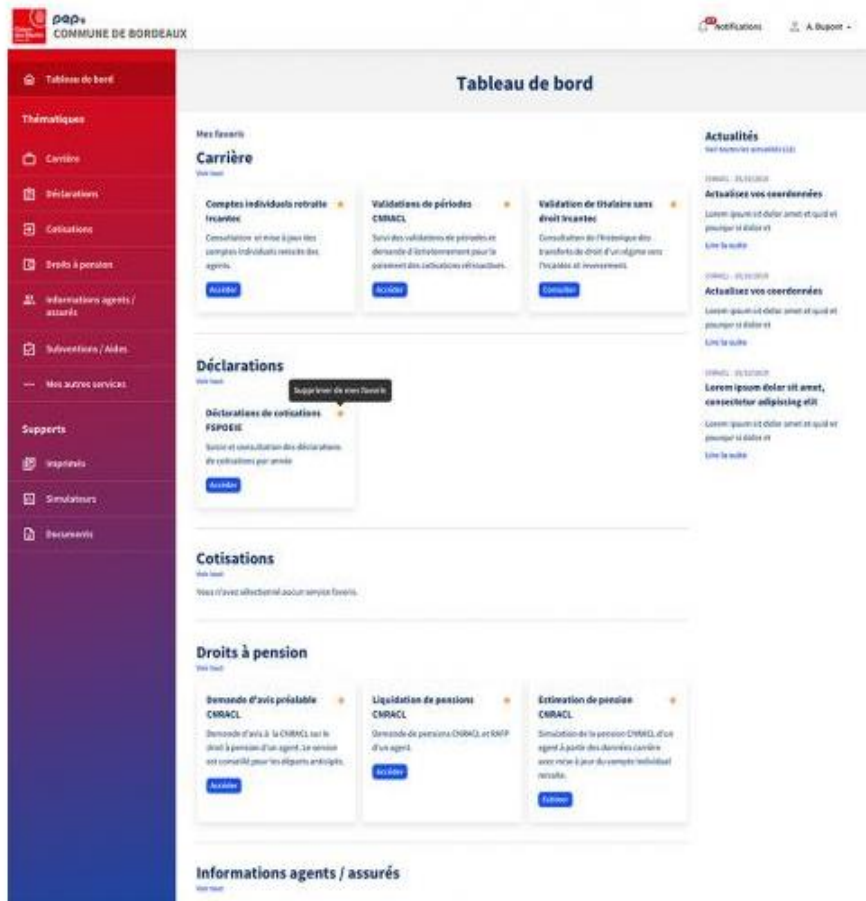
Voici à quoi elle ressemblera :



Une connexion simplifiée

Identifiant ou mot de passe perdu ?

Vous pourrez les obtenir en cliquant simplement sur ' Mot de passe oublié' ou 'Identifiant oublié'.



Un tableau de bord plus ergonomique et personnalisable

Le Tableau de bord permettra la mise en place de raccourcis vers les services favoris définis par les utilisateurs pour une navigation simplifiée. Il centralisera les dernières actualités des régimes, les notifications, l'accès aux outils (imprimés et simulateurs) et à la documentation.

Tous les **mots de passe devront être réinitialisés** lors de la **première connexion** à la nouvelle plateforme **PEP's**. Au cours de la procédure, un lien sera envoyé par mail à l'adresse courriel renseignée lors de votre inscription à l'espace personnalisé Employeurs.

Pour **réussir votre première connexion** et ainsi assurer la continuité de votre travail, veuillez **d'ici le 4 juin** à :

- Si vous êtes **utilisateur** : mémoriser votre identifiant et vérifier que votre adresse courriel est bien à jour. Si ce n'est pas le cas rapprochez-vous de votre administrateur pour faire le changement.
- Si vous êtes **administrateur** : mémoriser votre identifiant et vérifier la validité des adresses de courriel des comptes que vous administrez.

Dans la perspective de l'ouverture de cette nouvelle plateforme employeurs, le Centre de Gestion vient de mettre en ligne un Kit d'accompagnement employeurs qui vous aidera à retrouver les différents services au sein de cette dernière.

Vous trouverez aussi en ligne sur notre site le processus complet sous forme de diapositives des modalités d'inscription à cette nouvelle plateforme, fourni par la CNRACL.

Voici le chemin d'accès pour accéder à ces deux documents via notre site : www.cdg28.fr : Extranet collectivités : Accueil/Documentation/Retraite CNRACL-IRCANTEC-RAFP.

2. MISE EN LIGNE DU SIMULATEUR VALIDATION DE PERIODES POUR VOS AGENTS

Vous avez des agents qui ont une demande de validation de périodes en cours ?

Depuis le 16 janvier dernier, vos agents ont accès, dans leur espace personnel CNRACL, à un simulateur de validation de périodes.

À quoi ressemble ce simulateur ?

The screenshot displays the 'Simulation de la demande VA' interface. On the left, a navigation menu includes 'ACCUEIL', 'CONSULTER', 'DEMANDER', 'LIENS UTILIS', 'MES AUTOS-UTILIS', and 'MEUS CONTACTS'. The main content area is titled 'Simulation de la demande VA' and shows a list of agents with their IDs (e.g., 1999, 1998, 1997, 1995) and names. Below this, there's a table for 'RÉSULTATS PÉRIODES DE PARIS CDP' with columns for dates and status. The right side shows the 'Résultat de la simulation' with two columns: 'je valide' and 'je ne valide pas', each with details on trimesters and insurance duration.

Pour tous les dossiers reçus par le service gestionnaire, les données déclarées par l'employeur sont restituées à l'agent.

A quoi sert le simulateur ?

Comme vous pouvez le constater dans la copie écran de ce simulateur, ce dernier propose un résultat pour les périodes dont la validation est demandée, le nombre de trimestres respectivement pris en compte en durée d'assurance par la CNRACL et le régime général avec et sans la validation de périodes.

Le simulateur permet ainsi de mieux appréhender une éventuelle décote ou une diminution du montant d'une surcote, ainsi que la conséquence sur un départ anticipé pour carrière longue. Toutefois, les données ajoutées ou modifiées par l'agent, dans le cadre de cette simulation, ne modifient pas les données déclarées par l'employeur dans le dossier de demande.

Si l'agent a besoin de plus de détails, en tant que dernier employeur public vous restez l'interlocuteur privilégié.

Vous pouvez vérifier rapidement la liste de vos agents qui ont un dossier de validation en cours dans votre espace personnalisé – Accès aux services – Suivi des demandes des validations de périodes

3. VALIDATION DE PERIODES – POSSIBILITE POUR L'EMPLOYEUR ACTUEL DE COMPLETER LES CADRES DES COLLECTIVITES ANTERIEURES A LEUR PLACE

Les collectivités rencontrent souvent des difficultés à compléter les dossiers de validation de leurs agents qui ont à valider des périodes effectuées dans des collectivités antérieures.

Elles ont désormais la faculté de renseigner elles-mêmes les cadres « **collectivités antérieures** » en se servant des documents présents dans le dossier de l'agent ou fournis éventuellement par celui-ci.

Une fois complet, le dossier retourné sera étudié par le service gestionnaire de la CNRACL, selon les modalités habituelles.

4. MISE A JOUR DE VOS AGENTS AFFILIES DANS VOTRE ESPACE PERSONNALISE


Une fonctionnalité de mise à jour du contrat de vos agents affiliés est disponible dans votre espace personnalisé dans le service [Affiliation CNRACL / Vos formulaires d'affiliation / Vos agents affiliés](#).

Elle concerne vos agents affiliés pour lesquels aucune déclaration annuelle des données sociales CNRACL n'a été réceptionnée depuis au moins trois ans.

Identification des agents concernés

Vous pouvez identifier les agents concernés de deux façons différentes :

- 1 En cliquant sur le pictogramme dédié , positionné en bout de ligne pour un agent.



[\[Téléchargement au format Excel\]](#)

Filtrer par :

Année de naissance : de à

Nom de famille :

Année de début d'emploi : de à

N° Sécurité Sociale :

Nom d'usage :

Mise à jour état contrat :

Rechercher

2

2

En cochant "Mise à jour état", puis Rechercher, vous obtenez la liste de vos agents affiliés pour

lesquels aucune déclaration annuelle des données sociales CNRACL n'a été réceptionnée depuis au moins trois ans.

[\(Téléchargement au format Excel\)](#)

Filtrer par :

Année de naissance : de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>	N° Sécurité Sociale :	<input type="text"/>	
Nom de famille :	<input type="text"/>				Nom d'usage :	<input type="text"/>
Année de début d'emploi :	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>	Mise à jour état contrat :	<input type="checkbox"/>

Rechercher

2

Mise à jour des contrats d'affiliation de vos agents

1. Une fois la liste obtenue, renseignez les champs :

Date radiation des cadres

Motif radiation des cadres : Radiation des cadres, ou Intégration à l'Etat, ou Décès.

2. Cliquez sur Validez,

3. Confirmez la validation en cliquant sur OK.

1 - Complétez les deux champs

Mise à jour de l'état du contrat

Contrat	<input type="text"/>	N° affiliation	<input type="text"/>
N° Sécurité Sociale	<input type="text"/>	Nom de famille	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Date dernier jour payé (facultatif)	<input type="text"/>
Date radiation des cadres	<input type="text" value="01/12/2019"/>	Motif radiation des cadres	<input type="text" value="Intégration à l'Etat"/>

Annuler Valider

2 - Cliquez sur Valider

Message de la page Web

Si vous validez les informations, vous ne pourrez plus les modifier.
Êtes-vous sûr de vouloir continuer?

OK Annuler

3 - Confirmez la validation

Une fois les deux champs renseignés et la confirmation de validation, la mise à jour du contrat de l'agent est effective.

Prise en compte de la mise à jour des contrats d'affiliation

Vos agents affiliés [aide]

Informez la CNRACL de la radiation d'un agent de la Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière.
 Le traitement de cette information entrainera la mise à jour de la liste « vos agents affiliés »

Contrat	N° Affiliation	N° Sécurité Sociale	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Début emploi	Employeur précédent	MAJ
...
...	✗
...
...
...
...
...
...
...

1 / 2

Une croix rouge de confirmation de mise à jour du contrat apparaît au bout de la ligne de l'agent concerné.



[Vous trouverez dans l'aide en ligne du service Affiliation CNRACL, le paragraphe MISE A JOUR DE MON CONTRAT.](#)

5. RAPPEL SUR LA PROCEDURE DU TRAITEMENT DES LIQUIDATIONS AUTOMATIQUES

Certaines demandes de liquidation de pension CNRACL sont éligibles au traitement automatique.

En effet, depuis mars 2019, les demandes de liquidation dont le montant brut estimé et la date de validation de la date d'effet du paiement sont identiques à ceux formulés par l'employeur de la demande d'avis préalable émise par la CNRACL, et depuis septembre 2019, les dossiers de liquidation dits « simples », qu'ils soient précédés ou non d'une demande d'avis préalable relèvent d'un traitement des liquidations automatiques.

Pour mémoire, lorsque le service « Liquidation de pensions CNRACL » a détecté une liquidation automatique, le système vous en avertit en attribuant immédiatement le droit sur la plateforme ; Vous n'avez alors aucune pièce justificative à téléverser à la CNRACL via la plateforme.

Vous devez toutefois conserver ces pièces justificatives dans le dossier de l'agent ; En effet, les dossiers de liquidation automatique font l'objet de contrôle à postériori par échantillonnage de la part de la CNRACL. C'est dans ce cadre que cette dernière pourra vous les réclamer.

Pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec votre gestionnaire « carrière » à conseil.statutaire@cdg28.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Le Président

Bertrand MASSOT